



**NOTE D'ORIENTATION N°02 DU 05 JANVIER 1998 AUX BANQUES
ET ETABLISSEMENTS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AGREES**

**Direction Générale Des Relations Financières Extérieures
Direction des Marchés et Financements Extérieurs
REF : DGRFE/DMFE/022/97**

Objet : Modalités d'application de l'instruction n°07-98 du 17 août 1997 et de la note DGRFESCT/054 du 17 août 1997

Cette deuxième note d'orientation a pour objet d'attirer l'attention des banques et établissements financiers agréés et de leur rappeler que :

- les marges communiquées en annexe, au-dessus du taux d'intérêt de référence (fixe ou variable) doivent être considérées comme des seuils indicatifs. Les banques et établissements financiers sont libres d'apprécier les conditions de financement qui leur sont proposées et ce, conformément à l'article 4 de l'instruction n°07-97 du 17 Août 1997.

Aussi, cette appréciation des conditions de financement doit tenir compte du coût final du crédit et de ne pas se limiter à la marge normale publiée par la Banque d'Algérie.

- la conjoncture financière actuelle tant interne qu'externe (réserves de change, liquidité des banques, niveau du taux d'intérêt domestique) devrait favoriser l'amélioration du risque Algérie, déjà perceptible, si elle est accompagnée par un recours prudent aux crédits extérieurs ;

- les pages Reuter notamment LIBO et ISDA pour les périodes inférieures ou égales à un an, ainsi que SWAQ et SWAP pour les périodes allant de deux ans à dix ans, peuvent constituer une référence pour les taux d'intérêts.

En annexe, les banques et établissements financiers trouveront des tableaux qu'ils sont tenus de remplir et de le transmettre à la DMFE.

Bien que certaines informations soient déjà communiquées, il serait souhaitable de les fournir selon le cadre normatif fixé.

ANNEXE I A LA NOTE D'ORIENTATION N°02 DU 05 JANVIER 1998

**BANQUE D'ALGERIE
DGRFE/DMFE**

MARGES APPLICABLES AUX TAUX D'INTERET FIXES DE REFERENCE

En %

Type de crédit	Deux ans		Trois ans		Quatre ans		Cinq à sept ans		Sept ans et plus	
	< 1moi*	>1mio	< 1moi	>1mio	< 1moi	>1mio	< 1moi	>1mio	< 1moi	>1mio
Crédits bancaires										
Garantis	1/6	2/16	1/16	3/16	1/16	4/16	4/16	6/16	9/16	11/16
Non Garantis	4/16	6/16	5/16	7/16	5/16	7/16	15/16	1	1	1,3/16

(*) 1 million US.

ANNEXE II A LA NOTE D'ORIENTATION N°02 DU 05 JANVIER 1998

**BANQUE D'ALGERIE
DGRFE/DMFE**

MARGES APPLICABLES AUX TAUX D'INTERET VARIABLES DE REFERENCE

En %

Type de crédit	3 à 6 mois		6 à 12 mois		12 à 24 mois		2 à 3 ans		3 à 5 ans		Plus de 5 ans	
	< 1moi*	>1mio	< 1moi	>1mio	< 1moi	>1mio	< 1moi	>1mio	< 1moi	>1mio	< 1moi	>1mio
I - Crédits bancaires												
Garantis	1/16	1/16	1/16	1/8	1/8	1/4	1/4	3/8	1/2	5/8	7/8	1,00
Non Garantis	1/8	1/4	1/8	3/8	3/8	1/2	1/2	5/8	7/8	1,1/4	1,1/4	1,1/2
II - Crédits fournis.												
Garantis		-	1/8	1/4	1/8	1/4	1/2	5/8	3/4	1,1/8	1,00	1,3/8
Non Garantis		1/16	1/16	3/6	3/8	1/2	3/4	1	1,1/8	1,3/8	1,3/8	1,7/8

(*) 1 million US.

